

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°91 // NOVEMBRE 2015



CADRE DE VIE // Eglise :
les travaux sont terminés !



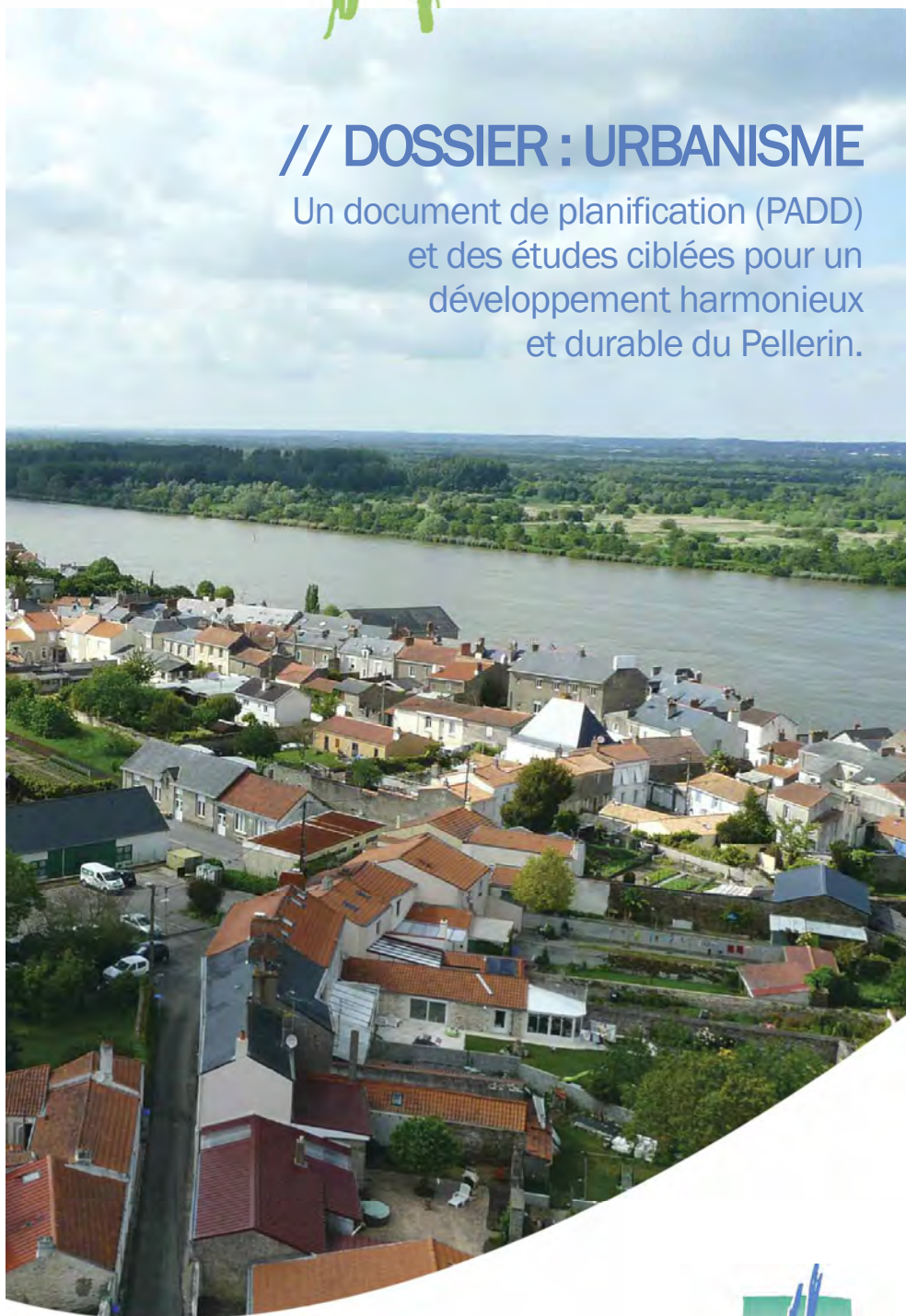
VIE LOCALE // Modification
d'implantation des bureaux de vote



CADRE DE VIE // Nouveau :
des jardins familiaux au Pellerin



SOLIDARITÉ // Réfugiés :
la commune se mobilise



// DOSSIER : URBANISME

Un document de planification (PADD)
et des études ciblées pour un
développement harmonieux
et durable du Pellerin.



Réunion d'information sur les travaux d'assainissement du bassin versant Cure / 11 Novembre (26 août)



Vernissage de l'exposition collective de Jean-Claude Rousseaux et Carole Spingler (29 août)



Une belle réussite pour le Forum des associations (5 septembre)



Les véhicules rétros de l'APVR à la Martinière (6 septembre)



Inauguration du nouveau bâtiment de l'école maternelle des Asphodèles (10 septembre)



Deux nouvelles courses pour les enfants au Trophée du Canal (13 septembre)



Musique sur sculptures sonores par le collectif d'artistes PhiléMoi lors de l'inauguration de Bibliothèques en fête (2 octobre)



Concert d'ouverture des Celtomania au Pellerin avec le Bagad de Nantes (4 octobre)



Portes ouvertes du Centre de secours (10 octobre)





Des études et des hommes...

Dès le début du mandat, devant les enjeux du futur PLUm, une première étude sur l'urbanisation à l'horizon 2030 a été menée en collaboration avec l'AURAN (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération nantaise). Ce dossier de qualité, mené avec un œil neuf et extérieur, nous a conduit à reconsidérer un certain nombre de nos postulats et a ouvert de nouvelles possibilités. Ces résultats ont été présentés à la po-

pulation début 2015 et font maintenant parti du socle qui constituera nos propositions pour le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et le futur règlement d'urbanisme proposés au groupe de réflexion et à la population.

À la suite du recensement des zones urbanisables, il était nécessaire, pour prévoir nos besoins d'équipements, et notamment les écoles, de traduire ces surfaces en futures habitations. Les premières réponses de l'AURAN arrivent, et dès que cette projection démographique sera complètement achevée, elle sera, comme les autres, présentée à l'ensemble des Pellerinais.

Enfin, il nous faut maintenant transformer ces projections en besoins puis en projets.

Pour réaliser ces projets, nous avons, dès l'été, lancé un appel d'offre pour une étude urbaine et architecturale. Le partenaire choisi a pour mission d'esquisser un bourg plus accessible et au plus près de chacun. La seconde partie de sa mission consiste à recenser l'ensemble des besoins des associations artistiques et culturelles et de proposer non seulement un lieu d'implantation mais aussi un cahier des charges exhaustif du bâtiment y répondant.

Le projet de réhabilitation de l'école de l'Hermitage sera aussi lancé dans les semaines à venir.

Réalisations encore, les travaux à la nouvelle Mairie annexe (ancien-nement Maison d'accueil et d'information sociale) offrent une nou-velle salle de Conseil et des mariages à la dimension de notre ville. La Municipalité réalise elle-même la réhabilitation de l'ancien club nautique afin d'accueillir une nouvelle salle de musculation, ouverte à l'ensemble des clubs locaux, dans un environnement remarqua-ble. Les élèves de l'école de l'Hermitage pourront de nouveau bé-néficier de l'espace couvert au sein de l'établissement, précédemment occupé par la section musculation, pour leurs acti-vités, à la rentrée des vacances de Noël.

Contre l'immobilisme, notre équipe poursuit l'application de son pro-gramme. La ligne est claire, les objectifs connus de tous. Bien sûr, toutes les bonnes volontés seront écoutées...

Nous regrettons la disparition de Monsieur Berthomé qui a tant œuvré pour les associations et de Monsieur Guillou, ancien Maire.

Bonne lecture à tous.

Benjamin Morival,
Maire

SOMMAIRE

4 / 5

**DOSSIER :
URBANISME**

6

SORTIES / LOISIRS

6 / 7

SOLIDARITÉ

8

HISTOIRE ET PATRIMOINE

8 / 10

VIE LOCALE

10

NANTES METROPOLE

11 / 14

CADRE DE VIE

15

VIE ÉCONOMIQUE

16

**LE PELLERIN ET
SES VILLAGES**

17

INFOS PRATIQUES

18

**LA LIBRE EXPRESSION
DES GROUPES**

19

AGENDA

**Pour une publication dans
le prochain
journal municipal
«Les Nouvelles du Pellerin»**

(distribution les 21 et 22
décembre 2015),

merci d'en faire la demande
avant le

lundi 9 novembre 2015

au service communication
de la ville à l'adresse
info@ville-lepellerin.fr.



DOSSIER /// URBANISME

Un document de planification (PADD) et des études ciblées pour un développement harmonieux et durable du Pellerin.

L'urbanisme a pour fonction de prévoir et d'organiser le cadre de vie que nous souhaitons. Afin de conserver une vision objective et à long terme du développement de la commune, des réflexions transversales, intégrant l'économie, le social et l'environnement doivent être menées. Le futur PLUm s'appuiera sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), sorte de « plan guide » en cours d'élaboration. Ce PADD se nourrira d'études plus ciblées (géographiques ou thématiques).

// PLU : QUOI DE NEUF ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est **un outil de planification territorial** en termes d'habitat, de développement économique, de déplacements et d'emploi. C'est aussi **un document réglementaire** qui régit les possibilités de construction et d'usage des sols.

Aujourd'hui, le PLU fait l'objet d'une double procédure...

La procédure de modification, qui s'achèvera fin 2016, **concerne uniquement la ville du Pellerin**.

Elle porte sur quelques aspects techniques (prescription de matériaux à utiliser, définition des limites séparatives...) ou sur des « nouveautés », telles que la mise en cohérence du règlement du PLU avec le règlement du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

La procédure de révision remanie quant à elle le PLU, de façon globale **dans le cadre d'une réflexion des 24 communes de la Métropole**. Elle permettra d'établir le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) en 2018.

// LE PADD : PREMIÈRE ÉTAPE DU PLUM

Actuellement en cours de coconstruction, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) doit définir les grandes orientations d'aménagement du territoire métropolitain, pour les années à venir, dans le respect des spécificités de chaque commune.

Pour inclure au mieux les idées et les souhaits de la population, les habitants ont été associés à l'élaboration du projet. Un groupe de 16 personnes volontaires et de 8 élus a ainsi été constitué au Pellerin pour travailler, à l'échelle de la commune et avec l'appui de Nantes métropole, sur les thèmes de :

- **l'habitat et la mobilité**
- **l'environnement et le développement économique.**

La synthèse des réponses apportées par les Pellerinçais et les habitants du pôle sud ouest puis, des 23 autres communes de la Métropole, servira de base à l'élaboration du PADD métropolitain définitif.

Début 2016, une réunion publique de présentation du projet de PADD, retenu par les élus métropolitains, sera organisée pour les Pellerinçais.



Parole d'élus

« La densité de l'habitat est une des questions essentielles dans la révision du PLU.

L'accroissement continu de la population doit s'accompagner d'un dévelop-

pement économique maîtrisé et de nouveaux services aux Pellerinais, nous travaillons et veillons à ce qu'un juste équilibre soit trouvé afin de conserver la qualité du cadre de vie du Pellerin. Ce cadre de vie original est celui d'une commune à la fois urbaine, rurale et ligérienne.

Il faut donc concilier la nécessité de rationaliser l'utilisation d'espaces agricoles et naturels avec le souhait des Pellerinais de ne pas construire d'habitations trop hautes... »

Patrick Gavouyère,
Adjoint à l'urbanisme

// DEUX ÉTUDES PROSPECTIVES ACTUELLEMENT EN COURS

► LES EFFECTIFS SCOLAIRES

Aujourd'hui, face à la croissance constante de la population communale, l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) a été sollicitée pour mener une étude sur l'évolution des effectifs scolaires.

Avoir une vision de l'évolution de ces effectifs sur les prochaines années, permet de préciser les besoins à venir en termes d'équipements scolaires et péri-scolaires, ou culturels, et d'investir « intelligemment », c'est-à-dire ni trop tôt, ni trop tard et dans une juste mesure.

Cette étude prendra fin courant novembre.

► ÉTUDE DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE ET URBAINE

L'actuelle Maison des arts ne s'avérant pas adaptée à toutes les activités qui y sont pratiquées (notamment musicales), la Ville du Pellerin vient de missionner le bureau d'étude *Atelier Préau*, pour mener une réflexion sur la création d'un nouvel équipement adapté pour l'accueil des activités culturelles et artistiques des associations Pellerinaises.

◆ VOILET DE PROGRAMMATION URBAINE

Objectif : localiser le nouvel équipement dans la ville tout en répondant aux questions soulevées sur les notions de centralité, de lisibilité, d'accessibilité...

Parce que l'urbanisme doit se penser à long terme, l'*Atelier Préau* est également missionné pour réfléchir à la localisation d'un futur Hôtel de Ville, pour une intégration des éléments de cette réflexion dans le PADD qui se dessine actuellement dans le cadre du PLUm (voir page 4).

◆ VOILET DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

Objectif : définir les besoins inhérents aux fonctionnements d'une telle structure.



Les participants au groupe de pilotage de l'étude de programmation urbaine

Dans cet objectif, un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens de la Mairie a été créé. Bien entendu, les associations concernées seront sollicitées pour participer aux réflexions lors d'entretiens menés par le bureau d'étude. La finalité de l'étude sera de créer un cahier des charges précis, répondant aux besoins des usagers, aux exigences budgétaires, et destiné aux équipes de maîtrise d'œuvre qui seront sélectionnées pour la construction du bâtiment.

Cette étude, qui se déroulera sur 8 mois, devrait permettre la sélection d'un maître d'œuvre au printemps 2016, pour une livraison possible du nouveau bâtiment en 2017.

// LE PELLERIN INTERNATIONAL

S'inscrivant dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, la Municipalité et les associations d'amitiés internationales du Pellerin s'unissent pour vous convier samedi 7 novembre à une journée aux couleurs internationales, gratuite et ouverte à tous. Au programme : contes d'ailleurs, chants et danses traditionnelles !

Samedi 7 novembre prochain dès 14h, la grande salle culturelle de l'espace René-Cassin deviendra la destination d'un voyage avec plusieurs escales : la première à Illasso Saharo au Bénin, puis la seconde à North-Ferriby au Royaume-Uni et enfin la troisième à Bocsig en Roumanie. Les trois associations aux liens internationaux du Pellerin* vous proposent de profiter d'un agréable et atypique moment et de découvrir les cultures traditionnelles de ces trois pays.



Votre plan de voyage...

Alors que l'association *Autrefois Le Pellerin* se fera le témoin de l'histoire du Pellerin dans ces échanges avec d'autres pays, les associations aux liens internationaux vous proposeront des animations folkloriques auxquelles le public sera largement associé :

- un Maypole du Royaume-Uni, soit une danse traditionnelle anglaise où les danseurs tressent des rubans autour d'un mat ;
- des danses et chants folkloriques de Roumanie, avec le groupe Armonia (troupe d'une dizaine de danseurs en costumes traditionnels) ;
- du djembé et des danses africaines du Bénin.

L'occasion vous sera également donnée d'écouter des contes traditionnels dans les langues de chaque pays (avec traducteurs) et de déguster quelques spécialités (payantes) lors d'un goûter international !

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr

* Le Pellerin/North-Ferriby, Amitié Bocsig/Le Pellerin et France Bénin

// RÉFUGIÉS : LA COMMUNE SE MOBILISE

La Commune du Pellerin vous invite à apporter votre soutien aux milliers de réfugiés qui fuient leur pays...



Alors que l'Union européenne est en peine pour gérer le défi humanitaire et politique qui découle de l'afflux massif de migrants venus d'Afrique et de Syrie sur ses côtes, des initiatives privées et collectives voient peu à peu le jour pour venir en aide aux personnes qui tentent de fuir leur pays en traversant la Méditerranée.

Solidaire, la commune propose un partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour venir en aide aux réfugiés.

Faites un don...

Plus facile à gérer et entreposer que de la nourriture ou des vêtements, l'argent collecté permettra au Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), de financer les besoins les plus urgents et d'apporter protection et assistance.

Pour faire un don*, des urnes sont mises à votre disposition jusqu'au 20 novembre à la Mairie à la Maison d'accueil et d'information sociale.

Vous pourrez également faire un don :

- > Samedi 7 novembre, lors de la journée internationale à l'espace René-Cassin (voir ci-contre) ;
- > Samedi 21 novembre, lors de l'inauguration de l'église Notre-Dame du Pellerin (voir page 11).

La Ville quant à elle, s'engage à verser une aide équivalente à la somme des dons récoltés jusqu'à hauteur de 1 000 euros.

Plus d'infos sur www.unhcr.fr

* cheque à l'ordre du HCR ou de l'UNHCR

// PELLERI'BUS : L'AVENTURE CONTINUE !

La signature d'une nouvelle convention de mise à disposition du minibus 9 places par le magasin Intermarché à la Commune du Pellerin a marqué la continuité des transports en Pelleri'bus !

Depuis 2009, Thierry Levard, gérant du magasin Intermarché, s'inscrit dans un mécénat solidaire en mettant gracieusement à la disposition de la Mairie du Pellerin, un véhicule à l'état neuf, équipé en minibus 9 places pour faciliter les activités sur la commune et proposer aux Pellerinais rencontrant des difficultés pour se déplacer, de bénéficier de ce moyen de transport de proximité. Un service qui complète ceux de la TAN en assurant des transports pour nos anciens depuis les villages.

Le 25 septembre dernier, c'est entourés de conducteurs bénévoles, de quelques utilisateurs et d'élus du Conseil municipal, que Thierry Levard, gérant du magasin Intermarché et Benjamin Morival, Maire du Pellerin, ont signé une nouvelle convention de 3 ans pour la mise à disposition de la navette de transport, dite Pelleri'bus.

Conduit aujourd'hui par 7 bénévoles (Pellerinais volontaires et un conseiller municipal), le véhicule est



utilisé tous les jeudis et samedis matins pour conduire ceux qui le souhaitent dans le centre bourg (marché, grande surface, cimetière, etc.), un lundi par mois pour des sorties cinéma à la Montagne et deux fois par mois pour des sorties hors communes organisées par le CCAS (musée de la pêche à Noirmoutier, musée du chocolat à la Roche-sur-Yon, balades libres sur la côte, musée de Louis de Funès au Cellier, marché de Noël à Nantes, etc.)

Sous réserve que la priorité soit laissée au CCAS, la navette peut être utilisée également ponctuellement par les services de la mairie (sorties pour les enfants ou les jeunes, etc.), le Conseil des sages, les associations à caractère social et les autres associations, sous conditions partenariales avec la Mairie.

// DON DE SANG : UN GESTE INCONTOURNABLE !



À ce jour, 650 dons sont nécessaires chaque jour dans la région pour sauver des vies. Pour y parvenir, l'Établissement Français du Sang a besoin de la mobilisation de tous ! En partenariat avec la commune, une collecte est organisée au Pellerin lundi 23 novembre prochain.

Vitaux, les produits sanguins sont nécessaires dans les situations d'urgence et les besoins chroniques qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager. Pour offrir à tous les malades des transfusions adaptées à leur profil sanguin, l'Établissement français du sang, aidé par les collectivités et les partenaires associatifs, accueille les donateurs de tous les groupes sanguins et toutes les origines pour répondre aux besoins des malades. En 2014, la solidarité des donateurs de sang a permis de soigner près de 27 000 malades dans les Pays de la Loire.

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine collecte de sang qui aura lieu au Pellerin le lundi 23 novembre de 16h30 à 19h30, à l'espace culturel René-Cassin.

Plus d'infos sur www.dondusang.net.

Transport possible en navette «Pelleri'bus» sur demande auprès de la Maison d'Accueil et d'Information Sociale au 02 40 05 69 81.

Article réalisé par l'association *Autrefois le Pellerin...*

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.



// LE CENTRE DE SECOURS

Il était une fois, la brigade des sapeurs-pompiers du Pellerin...

En 1870, une souscription auprès des habitants rapporta 1 500 francs. Il fut alors proposé en Conseil municipal, par le Maire en place, Monsieur de Veillechêze, d'utiliser cette jolie somme pour l'époque, afin d'acquérir une pompe à incendie : proposition acceptée à l'unanimité ! S'en suivit par la suite une demande de sa part pour la création d'un corps de sapeurs-pompiers au Pellerin auprès du Prefet. L'avis favorable de la Préfecture arriva six ans plus tard.

Pour diverses raisons, peut-être suite aux retombées de la guerre de 1870, le corps de sapeurs-pompiers ne fut réalisé qu'en 1893.

Entre-temps, la fameuse pompe qui était stationnée dans un local derrière la Mairie (à l'époque rue du Lieutenant Boulanger) était manœuvrée par les "Gardes Nationaux".

La première Sainte Barbe fut célébrée en 1894.

Malgré son très jeune âge (10 mois seulement), la brigade du Pellerin avait déjà acquis une certaine renommée et un grand nombre des plus hautes personnalités de Nantes et des communes environnantes y participèrent.

En 1976, Mademoiselle Blanchard fut la première femme sapeur-pompier à entrer en service au Pellerin. Bien d'autres suivirent ensuite et nous les en félicitons !

Retrouvez l'histoire complète de nos pompiers dans un fascicule édité en 2003 par l'association *Autrefois Le Pellerin*, à l'occasion des 110 ans de la création du Corps.

Plus d'infos à l'adresse autrefoislp44@sfr.fr

// FÊTE DE LA SAINTE BARBE

Samedi 21 novembre, à l'issue d'une cérémonie solennelle en mémoire des personnels morts au feu, les sapeurs-pompiers volontaires du Pellerin vous convient à venir célébrer avec eux leur Sainte protectrice.

Dès 11h au départ du Centre de secours, vous êtes invités à rejoindre le cortège des sapeurs-pompiers volontaires du Pellerin pour les accompagner dans un défilé jusqu'au cimetière du 11 novembre. Sur place, un hommage sera rendu aux collègues décédés dans l'exercice de leurs fonctions. De retour place du Champ de Foire, l'occasion vous sera donnée d'entendre le bilan de l'année écoulée, de connaître les nouvelles recrues, d'assister aux nominations et à la décoration des promus et de partager un moment de convivialité avec ces hommes et ces femmes qui veillent chaque jour à assurer la sécurité civile. Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.



// MODIFICATION D'IMPLANTATION DES BUREAUX DE VOTE

Dès les prochaines élections régionales, programmées les 6 et 13 décembre 2015, vous allez devoir changer de bureau pour voter. En effet, suite à la création d'une nouvelle salle des mariages à la Maison d'accueil et d'information sociale, c'est dorénavant là-bas que le bureau centralisateur sera localisé. Ce transfert entraîne la modification de localisation et d'affectation des différents bureaux de vote au Pellerin.

Amenée à devenir la Mairie annexe du Pellerin, la Maison d'accueil et d'information sociale a fait l'objet d'importants travaux en début d'année scolaire pour y concevoir la nouvelle salle des mariages de la Mairie. Des travaux qui présentent le double avantage de libérer l'actuelle salle des mariages pour mieux organiser les services de la Mairie et de pouvoir recevoir, très prochainement, les célébrations et les Conseils municipaux dans un espace plus grand et mieux adapté à l'accueil du public.



Pour autant, cette nouvelle salle devenant dorénavant le bureau centralisateur des élections, l'implantation de l'ensemble des trois bureaux de vote pellerinais a dû être modifiée.

Vous votiez avant : Vous voterez maintenant :

- À l'Hôtel de ville → À la MAIS (Bureau 1)
- À la MAIS → À la Médiathèque (Bureau 2)
- À la Médiathèque → À l'espace sportif René-Cassin (Bureau 3)

Malgré ces changements les cartes d'électeurs ne seront pas rééditées cette année. Aucune démarche particulière n'est donc à prévoir avant de venir voter.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

// DE NOUVELLES ÉLECTIONS POUR LES INSTANCES DE CONCERTATION

Cette année, les membres du Conseil des Sages et du Conseil municipal des enfants seront renouvelés, pour partie ou intégralement.



Depuis plusieurs années les deux instances consultatives pellerinaises que sont le Conseil des Sages et le Conseil municipal des enfants éclairent le Conseil municipal sur des sujets communaux. Si les plus jeunes apprennent à devenir citoyens et se font porte-parole des enfants du Pellerin, les sages eux utilisent leur expérience pour travailler sur des projets bénéficiant à la commune et à la qualité de vie de ses habitants.

* Transport possible en navette «Pelleri'bus» sur demande auprès de la Maison d'Accueil et d'Information Sociale au 02 40 05 69 81.

► CONSEIL DES SAGES :

Élections lundi 7 décembre de 9h à 17h
à la Maison d'accueil et d'information sociale

Renouvelé pour partie, 5 postes sont à pourvoir pour siéger avec les 9 autres membres du Conseil des Sages, déjà en place.

Seules les personnes âgées d'au moins 60 ans dans l'année de l'élection, inscrites sur les listes électorales de la commune et munies de leur carte d'électeur ou d'identité pourront voter*.

Vous pouvez également voter **par procuration** ou **par anticipation**. Les votes par anticipation seront possibles du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre, aux horaires d'ouverture de la MAIS.

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr
ou à l'adresse conseildessages@ville-lepellerin.fr

► CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Élections vendredi 20 novembre

Renouvelé en totalité, 12 membres (6 filles et 6 garçons), équitablement scolarisés en CM1 et CM2 dans les 3 écoles du Pellerin, seront élus par leurs camarades, le 20 novembre prochain, **journée internationale des droits de l'enfant**.

Plus d'infos sur www.ville-lepellerin.fr
ou à l'adresse cme@ville-lepellerin.fr



// NANTES METROPOLE...

Retour sur quelques points d'actualité...

// Programmation pluriannuelle d'investissements (PPI)

Près d'un an et demi de discussions après les élections et une première mise à disposition, à partir de 2016, de 40% de l'enveloppe des investissements de voirie et d'aménagement des communes, la métropole annonce qu'elle maintiendra la masse d'investissement sur ce mandat. Les modalités et la répartition de ces investissements ne sont pas aujourd'hui clairement définies. Il est à espérer que les travaux pharaoniques et discutables de la ville centre ne grignotera pas le financement des besoins réels en rénovation et en création de voirie communale. En contrepartie, la métropole prévoit une augmentation de la part intercommunale des impôts locaux et une baisse des coûts de fonctionnement de l'administration métropolitaine. Reste à définir qui fournira le plus gros de l'effort...

// Mutualisation

Dans la continuité du pacte métropolitain amorcé l'année dernière, d'autres pistes de mutualisation sont à l'examen. Les achats de fournitures, les contrôles périodiques de sécurité, les archives, les services informatiques sont autant de sujets sur lesquels une gestion groupée pourrait permettre des économies d'échelles et un gain de qualité de service.

// Logement social

Enfin, grâce aux résultats de l'étude urbaine menée en début de mandat, nous avons pu définir au sein des opérations immobilières les quantités de logements sociaux imposés à notre ville. Par ailleurs, les maires de l'agglomération travaillent sur une mutualisation des logements sociaux métropolitains. Cette mutualisation devrait permettre aux villes fournissant un véritable effort, d'échapper à une possible sur-amende (jusqu'à 5 fois) en cas de constat de carence.

Benjamin Morival
Maire

// COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE

Le Maire et le Conseil municipal vous convient à venir à la fois célébrer l'armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la victoire et de la paix et rendre hommage à tous les morts pour la France.



Jour de recueillement et d'hommage à l'ensemble des morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre, la commémoration du 11 novembre donnera lieu, comme chaque année, à un défilé et à une cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

► **Départ en cortège à 11h, devant la Mairie**

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur, offert par la Municipalité, à la nouvelle Mairie annexe (ancienne Maison d'accueil et d'information sociale), allée George-Sand.

// LA COMMUNE RECHERCHE
DES RÉFÉRENTS PCS

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS), la ville recherche des volontaires pour devenir référents «villages».

La ville cherche des référents dans les villages du Pellerin (hors Martinière) pour informer et orienter les habitants en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, et assurer la liaison avec la commune.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

Travaux de réhabilitation
> 1 680 000 €



// ÉGLISE NOTRE-DAME : LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !

Il était une fois.... la réhabilitation de l'église.

Après quatre années de travaux de restauration lourds, l'église Notre-Dame domine de nouveau la commune de son clocher caractéristique et emblématique... Samedi 21 novembre, une inauguration en musique célébrera la fin des travaux.

Suite à des chutes de pierres laissant présager un état inquiétant de l'église Notre-Dame, la commune a diligencé un diagnostic complet du bâtiment qui a mis en avant des désordres structurels importants.

Pour des raisons de sécurité et de conservation du bâtiment, des travaux de restauration lourds ont commencé en janvier 2011 et ont été réalisés en 4 phases :

► PHASE 1 : Clocher et bas-côtés nord et sud du Clocher

Reprise de la couverture et du clocher avec remplacement des pierres dégradées, du plancher et d'éléments de charpente et restauration du beffroi. Cette phase a également fait l'objet de la remise en état du portail d'entrée et de la restauration des vitraux existants.

► PHASE 2 : Nef, Bras nord et sud du transept

Reprise des éléments de maçonnerie et de pierre de taille dégradés, des charpentes dégradées et de la couverture ardoise de la nef et des bras nord et sud du transept.

> La reprise de la toiture a malheureusement été retardée pendant 6 mois suite à la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise intervenante et par la tempête de janvier 2014

► PHASE 3 : Choeur, sacristie, chaufferie, etc.

Reprise des éléments de maçonnerie et de pierre de taille dégradés, des charpentes dégradées et de la couverture ardoise du chœur et de la sacristie.

► PHASE 4 – Travaux intérieurs

Maçonnerie, menuiserie et mise aux normes des installations électriques et de chauffage.

// UNE INAUGURATION DE FIN DE TRAVAUX EN MUSIQUE...

Samedi 21 novembre marquera la fin de 4 années de travaux de restauration à l'église Notre-Dame. La Municipalité et le Conseil Paroissial vous convient dès 17h à célébrer cet événement en musique...



Pour célébrer la fin des travaux de l'église et en soutien à la cause des réfugiés (voir page 6), la Municipalité vous invite à un grand concert où, chant lyrique, comédie musicale, chant choral, etc., feront résonner les voûtes de l'édifice. Au programme : *Bruno Guitteny* (ténor à l'opéra Bastille), *Arnaud Kientz* (baryton), *la Pérégrine*, et quelques talents pellerinais se produiront pour un concert «solidaire». À l'issue de la représentation, la Municipalité et le Conseil paroissial vous invitent à converser autour d'un buffet convivial.

Gratuit et ouvert à tous !



// NOUVEAU : DES JARDINS FAMILIAUX AU PELLERIN

La Commune envisage la création prochaine de jardins familiaux, lieux privilégiés de convivialité, d'échanges et de partage. Avec la volonté de permettre aux Pellerinais de disposer d'espaces pour cultiver leur potager, la Municipalité devrait, dès le printemps 2016, mettre à leur disposition des parcelles de terrain équipées et adaptées.

Accessibles par le chemin du Brulot, c'est à proximité de la forêt communale que seraient implantés les jardins familiaux du Pellerin (projet en attente de validation du Conseil municipal du 20 novembre prochain). En effet, 800 m² de terrain divisible en plusieurs parcelles sur 1000 m² (le reste étant réservé aux espaces communs), y seraient très prochainement aménagés pour que les Pellerinais désireux de cultiver leurs légumes, et ne possédant pas de terrain, puissent s'adonner au plaisir du jardinage.

L'aménagement des jardins familiaux se dessine...

Afin que les premières plantations puissent se faire au printemps prochain, le budget communal 2016 prévoiera les dépenses liées à l'aménagement des jardins. Ainsi, dès le mois de mars, les services techniques et espaces verts de la ville devraient s'atteler au nivelage général des terrains, à la mise en place de clôtures, etc. Des entreprises gèreraient la pose de cabanons et la création d'un puits avec pompe à main pour la récupération de l'eau d'arrosage.

Si l'équipe municipale souhaiterait que la gestion de cet espace soit prise en charge par un syndicat des utilisateurs, les modalités de gestion de ces nouveaux jardins sont à ce jour encore à l'étude.

Pour l'heure, la Municipalité souhaite prendre contact avec les personnes intéressées par ce projet et la mise à disposition temporaire d'un jardin familial.

// JARDINS FAMILIAUX DU PELLERIN

La mise à disposition d'une parcelle vous intéresse ? Nous vous invitons à vous faire connaître afin qu'une rencontre puisse être organisée début 2016 entre la Municipalité et les utilisateurs potentiels des jardins.

► Questionnaire

à retourner au plus tard le 18 décembre 2015
à la Mairie du Pellerin (rue du Dr. Sourdille)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

COMPOSITION DE LA FAMILLE (nombre) :

..... Adulte(s) enfant(s) (- 18 ans)

QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS :

.....

.....

.....

.....

// PRÉSERVONS NOS ABEILLES...

Depuis plusieurs années, de nombreux facteurs contribuent à la disparition progressive des abeilles. Une situation très préoccupante en raison de l'importance écologique de l'abeille en tant que pollinisatrice...



Les abeilles et autres insectes pollinisateurs permettent la reproduction de plus de 80 % des espèces végétales et la production de plus de trois quarts des cultures dans le monde. En France, près de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année...

Si les études montrent que plusieurs causes sont responsables de cette disparition progressive (traitements pesticides, infections parasitaires, pollution, changement climatique, nouveaux prédateurs, comme les frelons asiatiques, etc.), **la réduction des ressources alimentaires des abeilles (quantité et diversité des fleurs fournissant du nectar et du pollen) est une problématique à laquelle nous pouvons tous ensemble tenter de remédier.**

«En effet, la plantation cet automne de plantes mellifères (qui produisent du nectar) serait un premier pas pour que les ruches ne se vident plus autant de leurs abeilles» indiquent Annie Gallois et Gérard Guérin, apiculteurs de loisirs au Pellerin et adhérents à l'Unapla*. « Bien entendu, ce genre d'initiative serait également fortement bénéfique à la production du miel local... » poursuivent-ils.

Voici quelques arbres, arbustes ou fleurs mellifères, adaptés à notre région, que vous pouvez planter dans votre jardin :

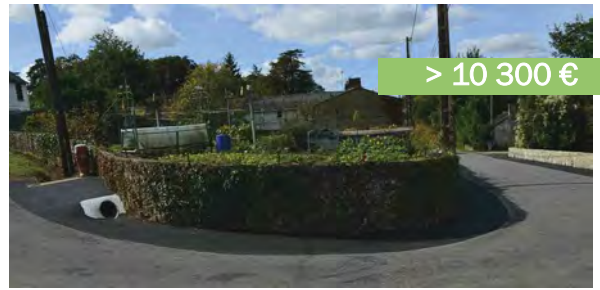
- ▶ l'acacia, le noisetier, le tilleul ;
- ▶ le buis, le troène ;
- ▶ le framboisier, la bruyère, la lavande, etc.

Pour plus d'informations, l'Unapla et les apiculteurs du Pellerin vous donnent rendez-vous en début d'année prochaine pour une grande journée de sensibilisation sur les abeilles. Suite dans le prochain numéro des Nouvelles du Pellerin !

* Union des apiculteurs de Loire-Atlantique

// PIEDS DE MUR DE LA MARTINIÈRE

Travaux réalisés en septembre 2015



> 10 300 €

Afin d'étancher et de conforter les pieds des murets situés rue du Canal et à l'angle de la rue de l'Hôtel, un enrobé ainsi qu'une reprise ponctuelle du réseau d'eaux pluviales ont été réalisés. Ces travaux permettront dorénavant d'éradiquer la pousse de ronces envahissantes aux abords de la route.

// RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Travaux en cours - Durée : 8 mois



> 1 700 000 €

Ouverture de tranchées pour dépose du réseau d'eaux pluviales rue du 11 Novembre

Depuis début septembre, sous la maîtrise d'oeuvre du bureau d'études mandaté par Nantes métropole, ARTELIA, les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées (EU) et des eaux pluviales (EP), programmés sur diverses voies situées sur le bassin versant Cure / 11 novembre, sont en cours.

Nous vous invitons à retrouver les informations, régulièrement actualisées, sur l'avancée des travaux et les moyens mis en place (déviations, etc.) pour pallier les contraintes inhérentes, en page d'accueil de votre site internet www.ville-lepellerin.fr.



Ouverture des branchements allée des Roses



*** LE TERMITE :**
Insecte xylophage
(qui mange le bois)

// ATTENTION : TERMITES !

Alors que la Loire-Atlantique est identifiée comme département à risque, la ville du Pellerin vient d'identifier un second secteur contaminé par des termites. En effet, après un premier foyer détecté dans le quartier de l'Hermitage l'année dernière, c'est au Grand Chemin qu'un second foyer a été diagnostiqué. Pour tenter d'éviter que d'autres secteurs de la commune ne soient touchés, la Municipalité vous informe et vous invite à la plus grande vigilance, comme à la mise en œuvre de mesures préventives pour lutter contre ces parasites qui occasionnent des dégâts importants dans les bâtiments.

Face à la gravité des nuisances occasionnées par ces insectes xylophages, un dispositif réglementaire tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires contre les termites a été adopté en 1999. En effet, si vous habitez dans un périmètre de lutte, défini par arrêté municipal, vous devez réaliser un diagnostic «termites», également obligatoire avant la vente d'un bien immobilier, et mettre en œuvre, le cas échéant, les traitements d'éradication nécessaires. Dans le cadre de mesures préventives, vous pouvez aussi faire réaliser un diagnostic de votre propre initiative. En cas de foyer détecté, une déclaration en Mairie doit être faite afin de permettre de mieux connaître les zones infestées.

// Quelques méthodes préventives pour lutter contre les termites

Les termites se nourrissent de bois et se délectent des environnements chauds et humides... Ainsi réduire au minimum leurs sources alimentaires et traiter (ou prévenir) les problèmes d'humidité d'un bâtiment permettent de rendre l'environnement moins hospitalier pour l'installation et le développement d'une colonie.

► **Tout entassement de bois près d'un bâtiment est à proscrire** (en particulier contre les murs). Le bois de chauffage, par exemple, doit être entreposé loin de l'habitation car il peut constituer un milieu propice à l'installation d'une termitière (le bois livré peut d'ailleurs

déjà contenir une colonie). S'il ne vous est pas possible de le stocker à distance, le bois doit être isolé du sol, afin de le rendre moins accessible à une colonisation.

► De la même façon, **éviter d'entreposer des meubles ou objets, en bois** ou à base de cellulose (livres, cartons), **dans les parties basses de l'habitation** (caves, sous-sol, vides sanitaires).

► **Éviter la plantation d'arbres trop près d'un bâtiment.** Une distance de 15 mètres est recommandée.

► **Prévoir une ventilation efficace dans le bâtiment**, en particulier dans les parties basses du bâtiment.

► **Eradiquer les eaux stagnantes près des murs** : entretenir les gouttières, combattre les remontées capillaires, traiter les infiltrations, etc.

// Comment détecter la présence de termites ?

Commencez par repérer les zones favorables à leur développement (zones humides, obscures et dans les milieux tempérés), plutôt durant les périodes clémentes (éviter l'hiver ou les périodes de canicule).

Des éléments signalent la présence de termites :

- un simple choc contre une plinthe ou un élément en bois peut révéler un **bois complètement évidé** ;
- vous découvrirez de **petits tunnels à la surface des murs ou de minuscules trous noirs**, gros comme une tête d'épingle...

Plus d'infos sur www.loire-atlantique.gouv.fr



// LE CABINET MÉDICAL : DE LA RUE BERTREUX, AUX CADENIERS...

Depuis le 1^{er} août, le cabinet médical de médecine générale, anciennement situé rue Aristide Bertreux a déménagé au 30 bis, rue des Cadeniers.

Les médecins généralistes : Jérôme Boulanger, Christine Bertet et Hortense Isambert vous y reçoivent dorénavant sur rendez-vous. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 13h à 17h.

Plus d'infos au 02 40 04 57 70

► Les médecins généralistes, Annie et Rémi Castanier, exercent également au Pellerin au Cabinet médical, situé au 49, rue du Château.

// LES JOURNÉES MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES

Le Réseau national des monnaies locales organise les 21 et 22 novembre une rencontre des différentes monnaies locales complémentaires circulant ou en projet sur différents territoires français, au lycée du Bois Tillac. Ces deux journées seront l'occasion d'échanges et de débats pour les porteurs de ces initiatives citoyennes.

Actuellement, plus de 50 monnaies locales existent en France. Depuis 3 ans, porté par des citoyens réunis au sein de l'association Réseau du Retz'l, le Retz'l se développe dans le Pays de Retz auprès des professionnels et des particuliers. Plusieurs commerçants pellerinais l'acceptent.

Qu'est-ce qu'une monnaie locale ?

C'est un moyen de paiement complémentaire à l'euro utilisé sur un territoire avec pour objectif de :

- renforcer le lien social à travers les échanges en monnaie liquide ;
- favoriser prioritairement la consommation locale par des circuits courts, de proximité et de qualité ;
- favoriser l'initiative, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale ;
- refuser la spéculation et promouvoir la finance éthique.

Concrètement, comment ça marche ?

Chaque euro changé en Retz'l est placé, par le Réseau du Retz'l, auprès de la banque éthique, la NEF, et au Crédit Municipal de Nantes. Ces euros servent alors à financer des projets locaux, à dimension sociale, environnementale et/ou culturelle. Tout le monde peut adhérer au réseau. Les euros sont échangeables en Retz'l dans les comptoirs de change.

Plus d'infos sur reseauduretzl.org

// NOUVEAU : OUEST PEINTURE

Installés depuis cet été au Grand Chemin, les deux jeunes artisans, José et Emeline Beillevaire, y ont également transféré leur société de peinture en bâtiment : Ouest peinture.



Attirés par le cadre et le calme du Pellerin, c'est au village du Grand Chemin que José et Emeline Beillevaire ont choisi de faire construire leur maison et de déménager leur entreprise de peinture. "Nous arrivons du quartier Chantenay à Nantes. Notre société y était implantée depuis un peu plus de quatre ans" expliquent-ils. En effet, spécialisée en peinture intérieure et extérieure, en revêtements muraux ou de sol et en enduits décoratifs, c'est aujourd'hui du Grand Chemin et sur un périmètre de 40 km autour du Pellerin que l'entreprise intervient dorénavant.

Plus d'infos au 06 68 63 31 45

ou à l'adresse contact@ouestpeinture.com



// LE SONANTES : LA MONNAIE COMPLÉMENTAIRE NANTAISE

Lancé depuis le 28 avril par le Crédit municipal (avec le soutien de la métropole), qui a investi 2 millions d'euros pour sa création, le Sonantes n'a séduit à ce jour que 120 entreprises et 350 particuliers. Son coût de fonctionnement représente environ 600 000 euros par an.

Plus d'infos sur www.sonantes.fr.

► ZOOM SUR LE GRAND CHEMIN...



// MIEUX CONNAÎTRE NOS VILLAGES

Porteurs de traditions et d'histoire, les villages du Pellerin contribuent à la vie de la commune et à son identité. Paroles d'habitants, actualités..., nous vous invitons à mieux les connaître ! Zoom sur le village du Grand Chemin !

Paroles d'habitants...

Rencontre avec René Averty, 84 ans, et son épouse, Marthe, 81 ans.

Vous vivez au Pellerin depuis votre enfance.

À quoi ressemblait votre jeunesse ici ?

R.A : J'avais 6 ans quand je suis arrivé au Pellerin. J'allais à l'école des bonnes sœurs. Quand il s'agissait de s'amuser, les quais, où il y avait beaucoup de pêcheurs, étaient notre terrain de jeu...

M.A : Moi je suis née au Grand Chemin et ma jeunesse n'y a pas été facile... J'allais aider mes parents à faire les foin de l'autre côté de la Loire. C'était un travail de bagnard tant c'était dur. Pour faire la fête, on allait au bal du Pellerin. C'était bien, sauf quand les bandes de Couëron venaient faire la bagarre !

Vous aviez 5 et 8 ans lorsque la guerre a éclaté.

Quels souvenirs souhaiteriez vous partager ?

M.A : Pendant l'occupation, le château du Grand Chemin, route des Dodinières, a été réquisitionné pour en faire l'école du Pellerin. Pendant trois ans, tous les enfants du Pellerin venaient à l'école ici. J'en ai un très bon souvenir. Les enseignants étaient stricts mais adorables, et en plus c'était juste à côté de chez moi !

R.A : Durant cette période on avait la peur au ventre et le couvre-feu m'a profondément marqué. Les Allemands venaient frapper contre nos volets avec leur crosse pour qu'on éteigne les lumières. Je me souviens aussi qu'ils mettaient leurs chevaux sous les Halles, et que j'allais les brosser pour avoir du pain en échange.

M.A : On se souvient bien du crash d'un avion de combat au Grand chemin. Cela avait laissé un gros cratère.

A quoi ressemblait le Grand Chemin après la guerre ?

R.A et M.A : Il y avait le château et une vingtaine de maisons. Tout le monde avait sa vigne, surtout pour sa consommation personnelle. Dans le haut du Grand Chemin, il y avait une épicerie. Mais il y avait aussi dans le village un charpentier, une buvette/charcuterie et 13 cultivateurs. L'ouvrier de la laiterie venait ramasser le lait chez les cultivateurs, ce qui leur permettait d'avoir un revenu supplémentaire. Tout le monde se connaissait, c'était très convivial.

Cette convivialité d'autrefois existe-t-elle encore aujourd'hui ?

R.A et M.A : Tout a changé... Il y a maintenant beaucoup de nouvelles jeunes familles qui travaillent et que nous ne voyons donc que très peu.

Quelle a été votre réaction de voir qu'un jardinier cultivateur s'installait au Grand Chemin ?

M.A : On est très content. On l'aime beaucoup. Tout le monde en est satisfait. Et quel plaisir de voir qu'il y a toujours la queue chez lui. C'est notre seul commerce au Grand chemin, alors on compte bien le garder !

Quel message aimeriez-vous adresser à votre Municipalité ?

R.A : Les voitures roulent extrêmement vite ici ! C'est un véritable danger. Nous savons que la situation n'est pas évidente entre le Conseil Général et Nantes métropole mais on compte sur la Mairie pour faire ralentir le trafic.

INFO VILLAGE

Le Grand Chemin compte, à ce jour environ 250 habitants.

// CHANGEMENTS DE LA TAN

Depuis la rentrée de septembre, le réseau TAN a fait place à quelques changements pour mieux répondre aux attentes et aux déplacements des usagers.



Cette rentrée est essentiellement marquée par la refonte complète du réseau et l'ajustement des fréquences et tracés de certaines lignes.

Les changements au Pellerin sont les suivants :

► La ligne 99, Bac du Pellerin > Neustrie, devient la ligne 78.

► La fréquence du Bus E8 Greneraie > Le Pellerin est renforcée de 20 à 15 minutes pour plus de confort.

Autre modification

En raison d'une circulation difficile dans le secteur du Bac du fait de la présence du marché, la ligne 78 (ex-ligne 99) effectue son terminus le samedi matin à l'arrêt «Le Pellerin», place du Champ de Foire.

Plus d'infos sur les modifications de la rentrée sur www.tam.fr

ETAT CIVIL

MARIAGES

Lucie BERGEROT et Vincent FAUQUEZ (19/09), Emmanuelle ARCHAMBEAU et Nicolas DEMATTÉO (03/10).

NAISSANCES

Isia BOITTIN (22/08), Ronan ERNAULT (30/08), Elio JACOB (15/09), Zélia HUTEAU (22/09), Nelson MOBIE GROSSI (29/09), Yliana JOLY MOTA (10/10).

DÉCÈS

Alice LEDUC, veuve THUAUD (30/08), Raymonde AVERTY, veuve ANDRIET (06/09), Michelle DUBREIL, épouse GENDRONNEAU (14/09), Gisèle GUIOT, veuve DIGUET (22/09), Yves BERTHOMÉ (01/10), Nelly ROUDIL, veuve DEVAIRE, René GUILLLOU (06/10).

// RAPPEL : ESPACE JEUNES

L'espace jeunes est une structure municipale qui accueille les 11/17 ans et propose un choix d'activités adaptées à leur tranche d'âge.

L'espace jeunes est ouvert :

En période scolaire :

- Le mercredi et le samedi de 14h à 18h ;
- Le vendredi soir de 17h à 19h (pour les 14/17 ans seulement).

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi

- de 10h à 12h (pour les 11/13 ans seulement) ;
- de 14h à 18h pour tous.

Tu as des idées d'animations ? De sorties ? De soirées ? Viens les partager avec les animateurs, Morgane et Benjamin, qui prendront en compte tes idées et tenteront de les intégrer au programme !

Plus d'infos au 07 63 15 15 67

ou à l'adresse jeunesse@ville-lepellerin.fr

JOURNAL MUNICIPAL

En cas de **non distribution** ou si vous souhaitez recevoir votre journal municipal uniquement en **version électronique** merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au **02 40 97 58 93** ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

SERVICES DE GARDE

- ☐ Médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ **15**
- ☐ Cabinets infirmiers ☎ **02 28 01 08 58** - 7, quai du Dr. Provost
> M. Pouchard, D. Jezequel et N. Le Bideau
☎ **02 40 04 56 10** - 13, rue du Prieuré
> M. Coden et I. Desert
- ☐ Pharmacies ☎ **32 37** (0,34 €/min.)
- ☐ Vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ **02 40 04 64 23**
- ☐ Dentistes (dimanche et jours fériés) > www.cdodc44.fr

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipal n° 91 > Novembre 2015

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication
> Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Autrefois Le Pellerin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Autrefois le Pellerin, EFS/Hamid Azmoun > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre
> Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Un projet de ville ne se conduit pas les yeux dans le rétroviseur et le pied sur le frein. Pour tenir nos engagements dans la durée, nous avons choisi d'être accompagnés par des spécialistes afin de garantir la cohérence de notre développement et la pérennité des équipements que nous avons inscrits dans notre programme (Pour mémoire : terrain de sport synthétique, rénovation des classes et retour d'un restaurant scolaire à l'école de l'Hermitage, relocalisation de la Maison des arts et extension de Cassin).

La responsabilité des élus tient en premier lieu à tenir leurs promesses. En second lieu, en cohérence avec leurs convictions, ils doivent dignement mener les combats pour lesquels ils ont reçu mandat. Les attaques personnelles contre les élus, la mauvaise foi voire les mensonges, la méconnaissance des mécanismes administratifs et des enjeux à long terme démontrent une incapacité à proposer des solutions alternatives ou innovantes.

Quand il ne s'agit plus de défendre ses idées mais de s'opposer à tout, sans jamais proposer ; Tenter de faire échec à tout ce qui pourrait réussir pour nuire à l'équipe en place est une forme de trahison de son engagement

pour l'intérêt général.

Aujourd'hui, les moyens utilisés par l'opposition portent atteinte à l'image de notre ville. Les calomnies et le dénigrement permanent relayés dans la presse affaiblissent la position de la ville dans le concert métropolitain. Dans un communiqué de presse jamais publié, nous avons indiqué ne plus souhaiter perdre de temps à répondre à ces attaques infondées.

Aujourd'hui, nous affirmons notre unité et notre détermination à mettre à disposition des Pellerinais les équipements choisis par eux mais aussi tous ceux qui seront nécessaires comme nous l'avons fait pour l'école maternelle ou la Maison de l'enfance. Ces investissements sont tous nécessaires et utiles. Nous invitons donc l'opposition à passer des questions polémiques aux questions pertinentes et pourquoi pas, enfin, à des propositions...

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cyrielle Paquereau, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou,

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Nous souhaitons, en interpellant l'équipe majoritaire, donner aux Pellerinais des exemples concrets des nombreuses contradictions Municipales.

Que pensent les élus de la majorité :

- d'une Mairie qui convoque des parents et des enfants pour une cuvette de toilettes cassée accidentellement mais qui ne convoque pas des parents et des enfants (pour autant identifiés) pour des agressions contre des parents d'élèves lors de la boum du collège en juin dernier. Comment hiérarchisez-vous vos interventions pour lutter contre l'incivilité ? Que faites-vous du dialogue ?

Que pensent les élus de la majorité :

- d'une Municipalité qui déclare, sur Télé Nantes (visible sur internet), vouloir réfléchir à la sortie du Pellerin de Nantes Métropole mais qui indique n'avoir jamais dit ça (CM du 1/10). Avez-vous compris ce revirement ?

Que pensent les élus de la majorité :

- d'une Mairie qui souhaite conserver un esprit village mais qui intensifie l'urbanisation et disperse les services de proximité. Quelle vision du Pellerin avez-vous ?

Que pensent les élus de la majorité :

- d'une Mairie garante des règles de l'urbanisme mais qui laisse un élu acheter un terrain de 7000 m², pour

faire un «potager» (OF 04-09-2015) dans une ZAD sur laquelle elle a un projet et laisse construire un bâtiment sans permis. Est-ce votre conception de l'exemplarité et de l'éthique politique ?

Que pensent les élus de la majorité :

- d'une Mairie qui, face aux baisses des dotations de l'Etat, refuse de réajuster son programme et qui met en balance le projet nécessaire du futur groupe scolaire (CM du 1/10). Vous projetez-vous au-delà de ce mandat ?

Mesdames et Messieurs les Elu(e)s de la Majorité, face à ces changements qui ressemblent plus à une instabilité qu'à une volonté de réflexion sur différents scénarii arrivez-vous à travailler ?

Mesdames et Messieurs les Pellerinais(es), comprenez-vous les lignes directrices de la politique de la majorité au vu de toutes ces contradictions ? Quelle est la cohérence globale pour la com

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

*Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...*

Novembre

Jusqu'au 28 novembre

Exposition : Collectif Arts de Bretagne

Médiathèque George-Sand (rue George-Sand)

En savoir plus dans votre supplément culturel

Samedi 7 novembre - 14h

Le Pellerin international

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Mercredi 11 novembre - 11h

Cérémonie commémorative

Départ du cortège devant la Mairie (rue Sourdille)

Vendredi 13 novembre - 20h30

Concours de Belote par l'USP

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Samedi 14 novembre - 19h30

Soirée dansante au profit de l'AFM téléthon

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

> Réservations au 06 88 52 49 64 ou

au 06 31 85 21 49

Dimanche 15 novembre

Vide-greniers par le Comité des Fêtes

Sous les Halles (rue Sourdille)

Vendredi 20 novembre - 19h

Conseil municipal

Salle des mariages de l'Hôtel de ville

(rue du Dr. Sourdille)

Samedi 21 novembre - 11h

Fête de la Sainte Barbe

Centre de secours (place du champ de Foire)

Samedi 21 novembre - 17h

**Inauguration de la fin des travaux de l'église
Notre-Dame**

Église Notre-Dame (rue de l'église)

Lundi 23 novembre - De 16h30 à 19h30

Don du sang

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 22 novembre - 15h30

**Spectacle «Il était une fois» par les Ateliers de la
Calboscène et le Comité des fêtes du Pellerin**

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

JAZZ AU PELLERIN : 5^{ème} ÉDITION

► **Vendredi 27 novembre - À partir de 20h30**

► **Samedi 28 novembre - À 18h et 20h30**

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

En savoir plus dans votre supplément culturel

Décembre

Samedi 5 décembre - Toute la matinée

**Animation sur le Marché proposée par les com-
merçants (jazz, mime, dégustations, etc.)**

Sous les Halles (rue Sourdille)

Dimanche 6 décembre - 13h

Loto du BCBL

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 6 décembre

Élections régionales - Premier tour

Dans les trois bureaux de vote du Pellerin (voir page 9)

Lundi 7 décembre - De 9h à 17h

Élection du Conseil des sages

Maison d'accueil et d'information sociale

(allée George-Sand)

Dimanche 13 décembre

Élections régionales - Second tour

Dans les trois bureaux de vote du Pellerin (voir page 9)

Jeudi 17 décembre - 19h

Conseil municipal

Maison d'accueil et d'information sociale

(allée George-Sand)

CHANGEMENT DE LIEU

Vendredi 18 décembre - 19h45

Contes de Noël avec le musiconteur Ozéan

Espace Pierre de lune (2, impasse de la Fontaine)

Samedi 19 et dimanche 20 décembre

**Collecte de Noël organisée par le CCAS et les
associations caritatives du Pellerin**

Aux portes du magasin Intermarché (rue de la Jouardais)

Dimanche 20 décembre - Toute la journée

Marché de Noël organisé par le Comité de Noël

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Retrouvez tous les
rendez-vous pellerinçais sur
www.ville-lepellerin.fr
rubrique «Agenda»

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Espace culturel René-Cassin

14H

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale

LE PELLERIN

ENTREE LIBRE ET GRATUITE

international

Avec les associations Le Pellerin / North-Ferriby,
France Bénin et Amitié Bocsig / Le Pellerin

14H-30

Contes d'ici et ailleurs...

16H

Gâter international

16H-30

Chants et danses



www.ville-lepellerin.fr

Le Pellerin

Les nouvelles **Culturelles** du Pellerin

Supplément culturel de votre journal municipal

N°5 // NOVEMBRE 2015



MUSIQUE

// JAZZ AU PELLERIN

Créée par des musiciens amateurs du Pays de Retz, l'association *Jazz en Retz* vous invite vendredi 27 et samedi 28 novembre à la 5^{ème} édition de leur festival automnal de jazz : Jazz au Pellerin.

Cette année encore, avec en invité exceptionnel, Mourad Benhammou et son quintet The Jazz workers, l'association vous propose une jolie partition et a réuni de nombreux artistes venus partager et propager la richesse du jazz...

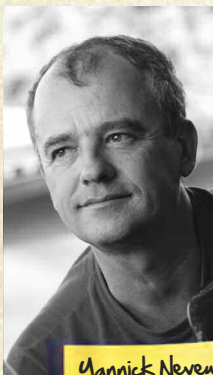
► À l'espace culturel René-Cassin
(rue de la Jouardais)

VENDREDI 27 NOVEMBRE

► À 20h30 : Yannick Neveu Trio
« Hommage à Chet Baker »

Pour le trompettiste *Yannick Neveu*, c'est le bebop, le hardbop, le post bop... Le bop, quoi ! Ce musicien, qui s'est illustré auprès des plus grands jazzmen, de la petite à la grande formation, et participe régulièrement à tous les rendez-vous jazzistiques du Grand Ouest, propose aujourd'hui son trio avec la complicité de *Michel Saulnier* (contrebasse) et *Nicolas Rousserie* (guitare).

Dans cet hommage à *Chet Baker*, le trio a choisi de revisiter l'univers du célèbre trompettiste américain en jouant des standards ainsi quelques compositions personnelles.



Yannick Neveu

// Rendez-vous Jazz

Un vendredi par mois, de 20h30 à 23h30, l'association *Jazz en Retz* vous invite à une Jam session à la Maison des Arts...

Jusqu'en mai 2016, *Jazz en Retz* vous propose un rendez-vous par mois autour du jazz à l'occasion de «boeufs», encadrés et animés par le musicien trompettiste Yannick Neveu et ouverts à tous les musiciens et mélomanes...

Vos prochains Rendez-vous :

- Vendredi 27 novembre
- Vendredi 18 décembre

Gratuit - Bar sur place

Plus d'infos au
06 87 29 28 35

// CHET BAKER

Chantre du jazz West Coast, le trompettiste, joueur de bugle et chanteur *Chet Baker* marque, à peine trentenaire et dès les années cinquante, l'histoire du jazz par une sonorité élégante, raffinée et retenue. Décédé en 1988 à l'âge de 59 ans, il reste aujourd'hui, tant à la trompette qu'au chant, le maître de la ballade...

► 21h15 : Jam Session

Dans cette soirée consacrée aux musiciens, amateurs ou non, *Yannick Neveu* et les musiciens de son trio, avec la complicité du groupe de l'association *Jazz en Retz* «Let's Cool», vous invitent à vous joindre à eux pour une séance musicale improvisée autour des standards du jazz.

Gratuit et ouvert à tous !

SAMEDI 28 NOVEMBRE

► À 18h : Rencontre avec le batteur
Mourad Benhammou

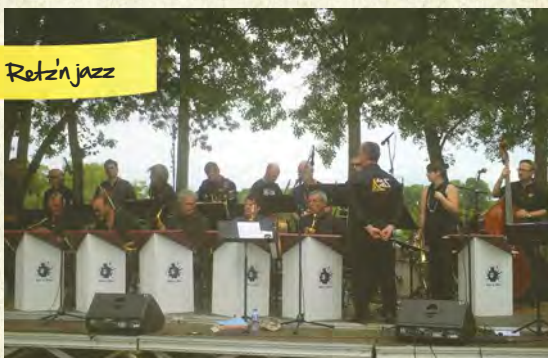
Sous forme d'une mini-conférence autour de la batterie jazz, l'association *Jazz en Retz* vous invite à rencontrer et échanger avec *Mourad Benhammou*, batteur de référence sur la scène française.

Gratuit et ouvert à tous !

► 20h30 : Soirée « Jazz au Pellerin »

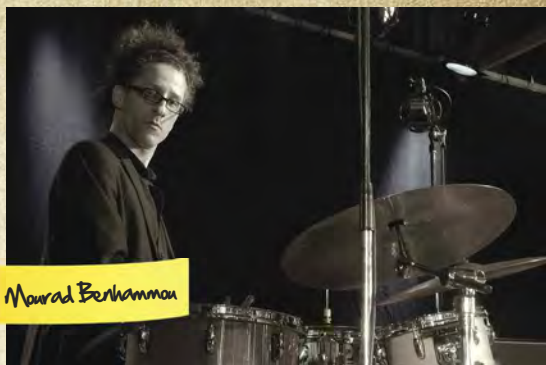
Hommage aux
grandes formations swing
par le Big Band "Retz'n jazz"

Composé de 23 musiciens et dirigé par Yannick Neveu, le Big Band Loire Retz'n jazz rendra hommage aux grandes formations swing. Il présentera un répertoire jazz instrumental et chanté, interprétant les grands standards d'Ella Fitzgerald à Franck Sinatra.



«Les nouvelles Culturelles du Pellerin» N° 5
Supplément culturel bimestriel du Journal municipal d'information
«Les Nouvelles du Pellerin» > Novembre 2015

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, rédaction et photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Crédits photos : Archives municipales, Jazz en Retz, Collectif Arts de Bretagne > Parution bimestrielle > Tirage : 2800 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution



The Jazz Workers :
quintet de Mourad Benhammou

Avec *David Sauzay* au sax ténor, *Fabien Mary*, impressionnant à la trompette, *Pierre Christophe* au piano et *Fabien Marcoz* à la contrebasse, dirigés par *Mourad Benhammou* à la batterie, ce quintet s'inscrit dans la plus pure tradition hard bop. Dès la première plage, vous serez plongés dans une composition qui aurait pu être écrite par *Horace Silver* ou *Lee Morgan* et sur laquelle, on imagine volontiers *Jackie Mclean* et *Kenny Dorham* se donner la réplique. Du swing, du groove et de l'énergie à revendre !

Jam session

Parce que c'est ainsi que toute soirée jazz se conclut, c'est bien entendu en musique que se terminera le festival, avec une Jam session animée par *Yannick Neveu*. Un boeuf improvisé auquel les musiciens de la soirée pourront se joindre.

► Tarifs : 12€

Gratuit pour les - de 16 ans

► Réservations au 02 40 04 64 12
ou au 06 82 29 06 39
ou sur [ticketmaster.fr](https://www.ticketmaster.fr)

► Restauration sur place le samedi soir

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE PARTIE

PRATIQUE



// EXPOSITION : COLLECTIF ARTS DE BRETAGNE

Du 31 octobre au 28 novembre, 13 artistes bretons vous invitent à découvrir leurs œuvres contemporaines à la médiathèque George-Sand du Pellerin.

Avec les objectifs de diffuser, développer et promouvoir des expressions artistiques contemporaines bretonnes, l'association "Collectif Arts de Bretagne" a été créée en 2011 avec le soutien de la région. Elle réunit aujourd'hui des artistes professionnels, peintres et graveurs, au talent déjà reconnu et issus des cinq départements de la Bretagne historique.

Jusqu'au samedi 28 novembre, vous pourrez découvrir les œuvres de **Marie-Hélène Lorcy, Serge Marzin, René-Claude Migaud, Francis Rollet, Nicole Ryan, Marc Bernol, Christophe Brezellec, Jean-François Chaussepied, Mary-Claude Delingette, Ellem, Chantal Gouesbet, Yannick Huiban et Marie-Gilles le Bars**. Une exposition collective définie par le président de l'association, René-Claude Migaud, comme «*de grande qualité, avec beaucoup de recherche esthétique et plastique, et des artistes animés par l'amour de l'art*».

Styles épurés ou plus chargés, abstraits ou réalistes, qu'il s'agisse de gravures ou de peintures, les artistes bretons du «Collectif Arts de Bretagne» vous invitent à découvrir leur univers artistique, leur talent et leurs techniques.

Plus d'infos sur le collectif et ses artistes sur www.collectifartsdebretagne.fr



// NOUVEAU : UN PORTAIL DE RECHERCHE EN LIGNE

Depuis la mi-octobre, un nouveau portail de recherche documentaire est mis à votre disposition par la médiathèque du Pellerin.

Consultable à l'adresse :

<http://mediatheque.ville-lepellerin.fr>

ce nouveau portail vous permet de voir les ouvrages disponibles à la médiathèque, d'effectuer des recherches thématiques, de constituer votre panier, etc.

Pour accéder à ce service, un identifiant vous sera remis par la médiathèque sur simple demande au
02 51 79 81 90